

# Inspection & Exploitants **EN ACTION(S)**

Pollutions et risques en réduction

Action n° 23 – Janvier 2020

## Inspections et nettoyages de sites de stockage de véhicules hors d'usage (16 et 86).

En 2019, 14 sites relatifs à des installations de dépollution ou d'entreposage de véhicules hors d'usage ont été inspectés en Vienne et Charente. De nombreuses situations de non-respect des prescriptions techniques, voire d'exploitation illégales ont été relevées, conduisant notamment à la transmission de 9 PV au procureur et à une astreinte administrative.

Dans deux cas l'action de l'inspection a permis le nettoyage complet de sites illégaux. L'amélioration de notre « environnement du quotidien » passe aussi par ce type d'actions au plus près du terrain et des préoccupations des riverains et des élus.



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
NOUVELLE-AQUITAINE

**DREAL Nouvelle-Aquitaine**

**rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 55 63 63**

## Site illégal à Saint-Sulpice-de-Cognac (16)

Le gérant d'un garage de réparation automobile de Charente-Maritime, utilise le terrain d'un tiers, en Charente, pour stocker différents déchets.

AVANT (23 mai 2018) :

Le site, d'une surface de 4 000 m<sup>2</sup>, est occupé par 25 VHU non dépollués, de nombreux bidons plastiques de pétrole ou désinfectant-détergeant.



APRÈS :

Sur proposition de l'inspection, un arrêté portant mesures conservatoires exige l'évacuation des déchets. Le 18 février 2019, 9 mois après la première visite, le site est vide de tous déchets.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE

**DREAL Nouvelle-Aquitaine**

**rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 55 63 63**

### **Site illégal à Montmoreau (16)**

Le propriétaire de terrains sur la commune de Montmoreau, en Charente, y stocke de nombreux déchets.

AVANT (29 janvier 2019) :

Le site de 1 600 m<sup>2</sup> est occupé par 15 VHU non dépollués (automobiles et agricoles), une caravane délabrée, un moteur thermique et une remorque agricole.



APRÈS :

Suite à ce constat un courrier de l'inspection demande au propriétaire d'évacuer les déchets. Le 10 octobre 2019, 9 mois après la première visite, le site est nettoyé.



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
NOUVELLE-AQUITAINE

**DREAL Nouvelle-Aquitaine**

**rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 55 63 63**